

LE RÔLE DE L'ÉTAT



Les employés de la Poste sont parmi les fonctionnaires préférés des Français.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'administration en France est un véritable personnage. On la décrit puissante, très organisée, fortement hiérarchisée, complexe, lointaine, exigeante mais aussi trop lente, trop nombreuse, peu rentable. Et pourtant indispensable quand le citoyen s'exclame : « Mais que fait l'État ? »

Le **fonctionnaire**, « haut » ou « petit », incarne l'Administration. On compte environ 5 millions de fonctionnaires dont 900 000 enseignants. Ils représentent 28 % de la population active. Les Français ont une passion pour les emplois de la fonction publique, synonymes de sécurité, de progression régulière des salaires et de retraite assurée. Leur rêve est souvent que leurs enfants deviennent fonctionnaires. Cependant, ils reprochent aujourd'hui aux fonctionnaires leur égoïsme corporatiste. Les fonctionnaires préférés des Français sont les enseignants, les postiers, le personnel des hôpitaux et les policiers.

Il faut distinguer plusieurs administrations :

- l'**administration centrale**, celle des ministères avec leurs grandes directions ;

- l'**administration locale**, avec ses préfetures de région, ses préfetures de département et ses sous-préfetures d'arrondissement, qui toutes représentent le pouvoir central, assurent le bon fonctionnement des services et contrôlent en son nom ;

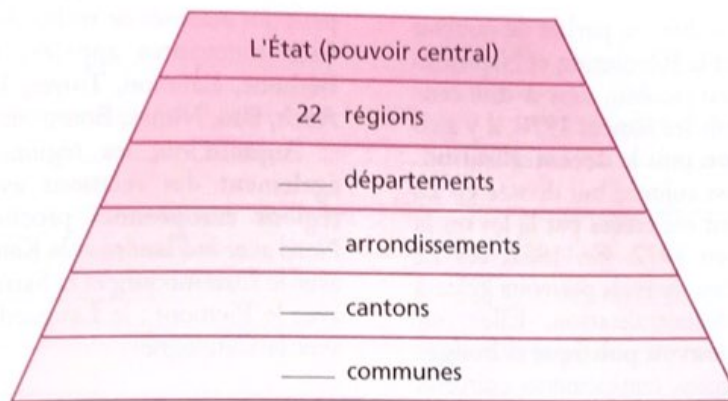
- de grandes **directions administratives** jouent également un rôle important au niveau local : direction de l'Équipement pour les infrastructures, rectorat et académie pour l'enseignement, direction du Trésor pour les impôts.

■ Cartes de France

- La **carte administrative** divise la France en 36 000 communes, 96 départements et 22 régions. Sans compter les 325 arrondissements et les 3 714 cantons. Elle comprend aussi 4 départements et 9 territoires d'Outre-mer.
- La **carte électorale** dénombre 577 circonscriptions.
- La **carte juridique** compte 9 régions pénitentiaires et 33 cours d'appel.
- La **carte scolaire** et universitaire est découpée en 26 académies.
- La **carte religieuse** comprend 94 diocèses.
- La **carte médiatique** distingue 13 directions régionales de la radio et de la télévision et 24 bureaux régionaux d'information.

ACTIVITÉS

1 Complétez le tableau suivant en y ajoutant le nombre d'unités à chaque niveau administratif.



2 Le préfet est un haut fonctionnaire nommé par le gouvernement : il représente l'État dans chaque région et dans chaque département. Ses bureaux, appelés la préfecture, se trouvent dans la ville principale.
 Quel rôle joue le préfet dans la décentralisation administrative ?

3 Retrouvez dans l'encadré ci-contre des exemples de la décentralisation dans les différents secteurs de la vie nationale.

4 Qu'est-ce qui explique la passion des Français pour la fonction publique ?

5 Préférez-vous ou voudriez-vous travailler dans le secteur public ou le secteur privé ?
 Dites pourquoi. Quels en sont, selon vous, les avantages et les inconvénients ?

LA RÉGIONALISATION

Sous la monarchie, on parlait de pouvoir central fort ; c'est la Révolution et Napoléon qui ont créé l'État jacobin, c'est-à-dire centralisateur. Depuis les années 1970, il y a eu la **régionalisation** puis la **décentralisation**.

La France est aujourd'hui divisée en 22 **régions** ; elles ont été créées par la loi sur la régionalisation en 1972. En 1982, ces 22 régions ont obtenu de réels pouvoirs grâce à la loi sur la décentralisation. Elles ont aujourd'hui un **pouvoir politique et budgétaire**. Routes, écoles, équipements culturels et sportifs, développement agricole, industriel et commercial, relations internationales ou interrégionales font partie des responsabilités des régions.

La régionalisation a permis un véritable **développement régional** : les grandes villes connaissent une forte croissance de leur population : Nantes (+ 9,6 %), Toulouse (+ 8,9 %), Montpellier (+ 8,1 %), Lyon (+ 7,1 %).

Certaines **villes ou régions** sont aujourd'hui **spécialisées** : Toulouse dans l'aviation avec Airbus et l'espace avec Ariane ; Lille dans la vente par correspondance ; Strasbourg dans la génétique ; Rennes dans les télécommunications ; Grenoble et Nice dans les industries de l'intelligence.

Les villes moyennes se constituent aussi en centres de développement qui regroupent des activités de recherche et des industries innovantes appelées **technopoles**. Béthune, Lannion, Troyes, Lorient, Agde, Auch, Pau, Nîmes, Bourg-en-Bresse.

Aujourd'hui, les régions développent également des relations avec les autres régions européennes proches d'elles : le Nord avec la Flandre et le Kent ; la Lorraine avec le Luxembourg et la Sarre ; le Lyonnais avec le Piémont ; le Languedoc-Roussillon avec la Catalogne.

■ Le retour des « pays »

En celte, on disait « pagis » pour pays. Les pays sont la plus vieille marque du territoire français.

L'actualité rappelle sans cesse leur existence : les faits divers avec les incendies des Maures ou de l'Esterel ; le sport qui parle du ski en Maurienne, des exploits des basketteurs béarnais (Pau-Orthez), des origines foréziennes et stéphanoises d'Aimé Jacquet, l'entraîneur de l'équipe de France de football championne du monde ; la gastronomie qui annonce l'arrivée du beaujolais nouveau, le début des vendanges dans le Médoc, qui recommande le bœuf du Charolais, les tomates de Marmande ou la volaille de Bresse...



Les avions Airbus sont construits principalement à Toulouse.

A C T I V I T É S

1 Dans quelle région se trouvent les villes suivantes (reportez-vous à la carte à l'intérieur de la couverture) ?

- Nantes _____
- Toulouse _____
- Montpellier _____
- Lyon _____
- Lille _____
- Strasbourg _____
- Rennes _____
- Grenoble _____
- Nice _____

2 Quels pouvoirs sont accordés aux régions ?

3 En quoi ces pouvoirs modifient-ils la centralisation ?

4 Quelles conséquences la régionalisation a-t-elle eues sur les villes ?

5 Où se trouvent les régions françaises qui développent des liens avec des régions de l'Union européenne ?

6 Qu'est-ce que les « pays » cités dans l'encadré ci-contre évoquent pour les Français ?

- 01 AIN
- 02 AISI
- 03 ALL
- 04 ALP
- 05 ALP
- 06 ALP
- 07 ARI
- 08 ARI
- 09 ARI
- 10 AUE
- 11 AUE
- 12 AVE
- 13 BOI
- 14 CAL
- 15 CAI
- 16 CH
- 17 CH
- 18 CHI
- 19 COI
- 2A CO
- 2B HAI
- 21 CÔ
- 22 CÔ
- 23 CRÉ
- 24 DOI
- 25 DOI
- 26 DRK
- 27 EUF
- 28 EUJ
- 29 FIN
- 30 GAI
- 31 GAI
- 32 GEI
- 33 GIR
- 34 HÉI
- 35 ILLI
- 36 IND
- 37 IND
- 38 ISÉ
- 39 JUF
- 40 LAN
- 41 LOI
- 42 LOI
- 43 LOI
- 44 LOI
- 45 LOI
- 46 LO
- 47 LO
- 48 LO
- 49 MA
- 50 MAI
- 51 MAI

L'ÉTAT, POUR QUOI FAIRE ?

En France, l'État occupe une place très importante, il **intervient dans tous les moments de la vie des citoyens** : il nourrit et loge, il enseigne, il soigne, il transporte, il éclaire et il chauffe, il cherche, il relie, il défend.

L'action de l'État est donc jugée **essentielle** par les Français : il assure les besoins fondamentaux (scolarisation, éducation, santé, retraite) et défend les citoyens contre les risques d'exclusion (chômage, pauvreté).

Pourtant, avec la **régionalisation**, le rôle de l'État est en train de **changer**. Les régions ont aujourd'hui en charge les établissements scolaires, les institutions culturelles, les hôpitaux, les crèches, les services sociaux. Et elles s'occupent aussi du développement économique et de l'emploi.

L'Union européenne avec ses directives, ses programmes, son droit spécifique se substitue dans certains domaines au rôle de l'État. Cela crée de **nouveaux rapports** entre l'Union et les administrations centrales, les institutions régionales ou locales.

Par ailleurs, le malaise social que la France a durement connu pendant la crise économique (1973-1999) a fait **douter** les Français de la capacité des élites à administrer le pays. L'image d'un État austère, soucieux et comptable de l'argent public n'est plus vraie. Et pourtant, les Français continuent d'accepter que l'État prélève 45 % sur leurs revenus.

■ État de confiance...

Parmi toutes les institutions, c'est d'abord dans le système de santé et de Sécurité sociale que les Français ont le plus confiance. Leur système d'enseignement reçoit également leur confiance. Ils ont davantage de doutes sur les qualités de leur système administratif et leur système judiciaire séduit moins de la moitié d'entre eux.

Quant aux grandes institutions, ils placent en premier la police puis l'armée et enfin l'Église. La presse, les syndicats, les grandes entreprises ne les séduisent pas vraiment.



Les sapeurs-pompiers sont chargés d'apporter les premiers secours aux personnes en difficulté et d'éteindre les incendies.

A C T I V I T É S

1 Associez les fonctions suivantes avec les ministères du gouvernement qui s'en chargent.

- | | |
|----------------------------|--|
| Il nourrit • | |
| Il loge • | • ministère de l'Éducation nationale |
| Il enseigne • | • ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement |
| Il soigne • | • ministère de la Défense |
| Il transporte • | • ministère de la Santé |
| Il éclaire et il chauffe • | • ministère de l'Emploi et de la Solidarité |
| Il cherche • | • ministère de l'Agriculture et de la Pêche |
| Il relie • | • ministère de la Recherche |
| Il défend • | |

2 Comment le rôle de l'État est-il modifié par :

• la régionalisation : _____

• l'Union européenne : _____

3 Quelle image les Français ont-ils aujourd'hui de l'État ? Cette image a-t-elle changé ?

4 Dans l'encadré ci-contre figurent les institutions dans lesquelles les Français ont le plus confiance. Quelles institutions inspirent la plus grande confiance dans votre pays ? Expliquez les différences, s'il y en a.
